

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 2009

Date de la convocation : 20 Octobre 2009

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire - Présidente), Mr Henri LAURENT (Titulaire - 1^{er} Vice-Président), Mr Alain RENARD (Titulaire - 2^{ème} Vice-Président), Mr Bernard LAURET (Titulaire - 3^{ème} Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Titulaire - Secrétaire), Mr Guy CERCELLIER (Titulaire - Payeur Départemental), Mr Thierry GELLÉ (Titulaire - Membre Associé), Mr Georges-André PASTOR (Suppléant), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mme Pâquerette PEYRIDIEUX (Titulaire), Mme Hélène ESTRADE (Titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Christian DUMONT (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr David MAZERES (Titulaire), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Martial MIGNET (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Jacques MAYOUX (Titulaire), Mr Pierre-Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr Claude COMIN (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire)

Pouvoirs : Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire) donne pouvoir à Mr Alain RENARD (2ème Vice-Président)

Excusés : Mr Christian GAUBERT (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Jean TOUZEAU (Titulaire), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Sébastien HOURNAU (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire),

Absents: Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Pierre LOTHAIRE (Titulaire), Mr Didier BAYARD (Titulaire), Mr Alain PASTUREAU (Titulaire), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Mickaël FELLONNEAU (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire)

DÉLIBÉRATION N° 2009-11-05 C
APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE
DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

DÉLIBÉRATION N° 2009-11-05 C
APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE
DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

Le Comité Syndical,

Des éléments rendent nécessaires l'ajustement des crédits budgétaires :

- Fixation des taux d'intérêts du Contrat de Partenariat en date du 23 juin dernier,
- Information du montant 2009 versé par le Conseil Régional d'Aquitaine,
- Modification de la répartition de la subvention du Conseil Général en faveur de la section d'investissement.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU le vote du Budget Primitif 2009– budget annexe- en date du 9 juin 2009.

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de :

- - 750.000 euros en section d'exploitation,
- + 3.937.675 euros en section d'investissement.

Il se présente comme suit :

1 – Dépenses et recettes de la section d'exploitation

Dépenses

Les dépenses, d'un montant total de -750.000 euros, sont réparties entre :

- Loyers de financement (L2) pour -17.675 euros,
- Virement à la section d'investissement pour - 732.325 euros.

Recettes

Les recettes, d'un montant total de – 750.000 euros, sont réparties entre :

- Subvention du budget principal pour -1.500.000 euros,
- Subvention d'exploitation du Conseil Général de la Gironde pour + 750.000 euros.

2 – Dépenses et recettes de la section d'investissement

Dépenses

Les dépenses, d'un montant total de 3.937.675 euros, sont réparties entre :

- Loyers d'investissement (L1) pour 3.937.675 euros.

Recettes

Les recettes, d'un montant total de 3.937.675 euros, sont réparties entre :

- Subvention d'investissement du Conseil Général pour 250.000 euros,
- Subvention d'investissement du Conseil Régional d'Aquitaine pour 4.420.000 euros,
- Virement de la section d'exploitation pour – 732.325 euros.

DÉLIBÉRATION N° 2009-11-05 C
APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE
DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver cette décision modificative N°1 pour l'année 2009 du budget annexe CPPP,

Nombre de membres présents : 35

Nombre de suffrages exprimés : 36

Votes : Pour.....36
 Contre.....0
 Abstentions..0

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMERIQUE,

le 05 NOV. 2009

Pour expédition conforme.

La Présidente
du Syndicat Mixte Gironde Numérique


Anne-Marie KEISER

Liste de pièces jointes :

- Annexe : Maquette budgétaire DM n°1 du Budget Annexe

DÉLIBÉRATION N° 2009-11-05 C
APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE
DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5.75 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	17,25	32	49,25
Suffrages exprimés	17,25	33	50,25
Votes pour	17,25	33	50,25
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0

Syndicat Mixte Gironde Numérique
Tour 2000 (3ème étage) – Terrasse Front-du-Médoc – 33076 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 99 66 04 - Fax : 05 56 99 57 52 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

ANNEXE

MAQUETTE DE LA DM1 DU BUDGET ANNEXE

REPUBLIQUE FRANCAISE

33063

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat Mixte Gironde Numérique

POSTE COMPTABLE DE : **PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE**

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat Mixte Gironde Numérique

M4

DECISION MODIFICATIVE

ANNEE 2009

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM 2009
---------------------	---	---------

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2008.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		1
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-750 000,00	-750 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-750 000,00	-750 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 937 675,00	3 937 675,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 937 675,00	3 937 675,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 187 675,00	3 187 675,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		li
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	435 136,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		435 136,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	332 539,00	0,00	-17 675,00		-17 675,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		767 675,00	0,00	-17 675,00		-17 675,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	732 325,00		-732 325,00		-732 325,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		732 325,00		-732 325,00		-732 325,00
TOTAL		1 500 000,00	0,00	-750 000,00		-750 000,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-750 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^{on} de services, n		0,00	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 500 000,00	0,00	-750 000,00		-750 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		1 500 000,00	0,00	-750 000,00		-750 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 500 000,00	0,00	-750 000,00		-750 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00		0,00
TOTAL		1 500 000,00	0,00	-750 000,00		-750 000,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-750 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-732 325,00
--	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce compte n'existe pas en M49. (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	1 482 325,00	0,00	3 937 675,00		3 937 675,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		1 482 325,00	0,00	3 937 675,00		3 937 675,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 482 325,00	0,00	3 937 675,00		3 937 675,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		1 482 325,00	0,00	3 937 675,00		3 937 675,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 937 675,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement reçues	750 000,00	0,00	4 670 000,00		4 670 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		750 000,00	0,00	4 670 000,00		4 670 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		750 000,00	0,00	4 670 000,00		4 670 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (6)	732 325,00		-732 325,00		-732 325,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		732 325,00		-732 325,00		-732 325,00
TOTAL		1 482 325,00	0,00	3 937 675,00		3 937 675,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 937 675,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-732 325,00
---	--------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	-17 675,00	0,00	-17 675,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-732 325,00	-732 325,00
Dépenses d'exploitation - Total		-17 675,00	-732 325,00	-750 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-750 000,00
---	--------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 937 675,00	0,00	3 937 675,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 937 675,00	0,00	3 937 675,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 937 675,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-750 000,00		-750 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	-750 000,00	0,00	-750 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-750 000,00
---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	4 670 000,00	0,00	4 670 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-732 325,00	-732 325,00
	Recettes d'investissement - Total	4 670 000,00	-732 325,00	3 937 675,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 937 675,00
---	---------------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2008
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	435 136,00	0,00	
611	Sous-traitance générale	435 136,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		435 136,00	0,00	
66	Charges financières (b)	332 539,00	-17 675,00	
6618	Intérêts des autres dettes	332 539,00	-17 675,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		767 675,00	-17 675,00	
023	Virement à la section d'investissement	732 325,00	-732 325,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		732 325,00	-732 325,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		732 325,00	-732 325,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 500 000,00	-750 000,00	

+	
RESTES A REALISER 2008 (12)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-750 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES		A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise		0,00	
74	Subventions d'exploitation	1 500 000,00	-750 000,00	
74	Subventions d'exploitation	1 500 000,00	-750 000,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 500 000,00	-750 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 500 000,00	-750 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 500 000,00	-750 000,00	

RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-750 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2008
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement			0,00	
27	Autres immobilisations financières	1 482 325,00	3 937 675,00	
2764	Créances sur des particuliers et autrse personnes de droit privé	1 482 325,00	3 937 675,00	
Total des dépenses financières		1 482 325,00	3 937 675,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 482 325,00	3 937 675,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 482 325,00	3 937 675,00	

+	RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
+	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 937 675,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement reçues	750 000,00	4 670 000,00	
1312	Régions		4 420 000,00	
1313	Départements	750 000,00	250 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		750 000,00	4 670 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		750 000,00	4 670 000,00	
021	Virement de la section d'exploitation	732 325,00	-732 325,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		732 325,00	-732 325,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		732 325,00	-732 325,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 482 325,00	3 937 675,00	

+	
RESTES A REALISER 2008 (9)	0,00
+	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 937 675,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2008
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	B 0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	D 0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Dépenses proposées (2)	
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	I	3 937 675,00
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	II	3 937 675,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)		3 937 675,00
27	Autres immobilisations financières		3 937 675,00
2764	Créances sur des particuliers et autrse personnes de droit privé		3 937 675,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalité de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Recettes proposées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III
		-732 325,00
021	Virement de la section d'exploitation (K)	-732 325,00

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	0,00
R001	Excédent d'investissement reporté	0,00
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	0,00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	3 937 675,00
Recettes financières	-732 325,00
Solde des opérations financières	-4 670 000,00
Solde net hors charges transférées (4)	-4 670 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP
Construction et exploitation d'une infrastructure haut débit	2009	FRANCE TELECOM et GIRONDE NUMERIQUE	Construction et exploitation	154 983 860,00	84 265 000,00	20	21/06/2029

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

III - ANNEXES		III
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		4

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2009	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2009)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2009) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2009 (2)	Restes à financer de l'exercice 2010	Restes à financer (exercices au-delà de 2009) (3)
AP L1	57 377 232,00	2 126 250,00	59 503 482,00	0,00	5 420 000,00	1 885 513,00	52 197 969,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Contrat de Partenariat Public Privé	DM	2009
---------------------	---	----	------

III - ANNEXES		III
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		4

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2009	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2009)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2009) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2009 (2)	Restes à financer de l'exercice 2010	Restes à financer (exercices au-delà de 2009) (3)
AE L2	51 617 963,00	-3 527 050,00	48 090 913,00		314 864,00	1 607 234,00	46 168 815,00
AE L3-L4	46 753 665,00	635 800,00	47 389 465,00		435 136,00	1 554 766,00	45 399 563,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le La Présidente,
A Bordeaux, le 05/11/2009
Le La Présidente,

**La Présidente
de Gironde Numérique**


Anne-Marie KEISER

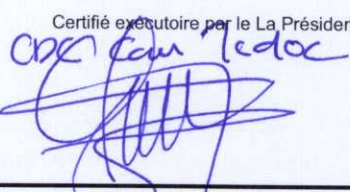
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Bordeaux, le 05/11/2009

Nombre de membres en exercice : 55
Nombre de membres présents : 35
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 0
Date de convocation : 20/10/09

Les membres du Comité syndical,



Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
A Bordeaux, le



SOMMAIRE

I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget	
II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections	
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III. Vote du budget		
p.8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles	
p.9	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles	
p.10	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	
p.11	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
p.12	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	

III Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux		X
	A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.13	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.14	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.15	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.16	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.17	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire		X
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.18	D - Arrêté et signatures	X	